

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 décembre 2014

**Rapporteur :
Monsieur Dominique
SCOARNEC**

N° 45

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 19/12/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/12/2014
(accusé de réception du 19/12/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Soutien au commerce

Il est proposé au conseil municipal d'apporter son aide financière à cinq associations de commerçants pour des animations organisées dans les quartiers de la ville pendant les fêtes de fin d'année 2014.

1. L'association des commerçants des Halles Saint François pour les illuminations

Depuis 2011, la ville de Quimper verse à l'association des commerçants des Halles Saint François une subvention annuelle pour l'installation des décorations de Noël. Il est convenu que l'association veille à installer des décorations conformes à la réglementation en vigueur vis-à-vis des établissements recevant du public et ceci dans le respect d'un cahier des charges fourni par la ville. Cette année il est proposé de reconduire la subvention de 3 000 €.

2. L'association des commerçants du quartier de Saint Mathieu

Les commerçants des rues René Madec, Laennec, Amiral Ronarc'h, Saint Mathieu, Chapeau Rouge, places Terre au Duc, 118^{ème} s'associent pour organiser des animations de Noël :

- Décoration communes avec achat de sapins et unité de couleur pour les vitrines avec décoration des trottoirs ;
- Animation dans les rues,
- Jeux concours avec chèques cadeaux,
- et campagne de publicité dans la presse

Il est proposé de lui attribuer une subvention de 2 500 €.

3. L'association des commerçants « Les boutiques du Faubourg Saint Corentin »

Cette association, relancée depuis peu avec l'élection d'un nouveau bureau, comprend les rues de la Mairie, Verdelet, Toul al Laer, du Frouit ainsi que la place Alexandre Massé. Elle sollicite une subvention pour l'aider à décorer ces rues pendant les fêtes (tapis rouges, illuminations, décorations extérieures) ainsi qu'à faire venir des troupes d'animation et des musiciens. Il est proposé de lui attribuer une subvention de 2 500 €.

4. L'association « Bienvenue à la gare »

Créée très récemment, elle regroupe 40 commerçants de la rue de la Gare et de l'avenue de la Libération. L'association a pour but d'améliorer l'image du quartier qui est une entrée de la ville et de valoriser le savoir-faire de ses commerces, boucherie, pharmacie, taxi, boulangerie... Pour les fêtes, ses membres veulent organiser entre autre une fête pour les enfants, des concours d'illuminations de vitrine. Il est proposé de lui attribuer une subvention de 2 500 €.

5. L'association des Vitrines de Quimper

Pour des animations visant la promotion du commerce en centre-ville pendant les fêtes de fin d'année, l'association des Vitrines sollicite financièrement la ville. Les actions qu'elle souhaite réaliser sont les suivantes :

- Mimi ferme des animaux,
- Location du petit train,
- Spectacles de rues.

Il est proposé de lui attribuer une subvention de 10 000 €.

Pour aider ces associations à financer ces animations de la ville de Quimper à Noël, après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'attribuer une subvention exceptionnelle de :

3 000 € à l'association des commerçants des halles Saint François ;

2 500 € à l'association du Quartier Saint Mathieu ;

2 500 € à l'association Les boutiques du Faubourg Saint Corentin ;

2 500 € à l'association « Bienvenue à la gare » ;

10 000 € à l'association Les Vitrines de Quimper ;

soit un montant total de 20 500 € (ligne 94.6574.951 « soutien au commerce»).

Le maire,

Ludovic JOLIVET